



Irrégularité fiche de paie

Par **marinelarra**, le **27/02/2018** à **17:11**

Bonjour, rnJe viens aujourd'hui poser ma question sur ce forum car je suis perdue. rnJe travaille dans une entreprise avec un système de badgeuse. Et avec un planning différent chaque jour et chaque semaine. Il arrive parfois que la veille mon manager me modifie mes horaires pour m'en rajouter. rnSeulement voilà les modifications sont fréquentes et quand les managers préparent les paies ils ne pensent pas à rectifier les badgages. Je me retrouve donc aujourd'hui avec presque 10h qui ne me sont pas payées et manquantes sur mes bulletins de salaire. Le pire c'est que ca a été vu avec mon directeur et que chaque mois il me dit "ça te sera payé le mois prochain" sauf que toujours rien. Le problème est que maintenant on arrive à 6 mois des premières heures qui me sont dues puisque c'était sur le bulletin de paie du mois d'octobre? rnEst-ce légal ce retard ? Quels sont mes recours ? rnMerci beaucoup pour les personnes qui voudront bien répondre à ce message et m'aider. :)

Par **morobar**, le **28/02/2018** à **08:38**

Ceci dit je ne comprends pas cette histoire de badgeuse à rectifier.rnL'intérêt d'une badgeuse est que justement les relevés interdisent toute modification même en cas de fraude.rnOn badge quant on commence, et on badge à la fin, y compris avec les HS.

Par **marinelarra**, le **28/02/2018** à **10:46**

Les' managers doivent valider les badgages et si parfois il y a conflit entre le badgage théorique et celui qui a été réellement réalisé ils ne prennent pas le temps de reprendre le

planning jour pour vérifier et valide la théorie plutôt que nos badgages car ils partent du principe qu'on badge pas correctement. Du coup on se retrouve avec des heures impayées.